

INSTRUCTION COMMUNE

NIVEAU DE COMPÉTENCE CINQ

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 1

OCOM M507.01 – ÉLABORER UN CALENDRIER PERSONNALISÉ

Durée totale :	90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-805/PG-002, *Norme de qualification et plan du niveau cinq*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du Guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Réviser les occasions d'instruction de quatrième année du CIEC qui se trouvent dans l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, puisque les conditions préalables aux cours pourraient changer.

Réviser les occasions d'instruction avancée de cadet-cadre au CIEC qui se trouvent dans l'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres*, puisque les conditions préalables aux postes pourraient changer.

Photocopier l'annexe A pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1, 2 et 5 afin d'orienter les cadets et de susciter de l'intérêt par rapport aux occasions d'instruction obligatoire et complémentaire ainsi qu'aux exigences pratiques du stage de perfectionnement et au journal de bord du niveau cinq.

Une discussion de groupe a été choisie pour les PE 3 et 4 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments à propos des occasions d'instruction d'été, de tâches de leadership et de postes de leadership à l'escadron.

Une activité en classe a été choisie pour le PE 6 parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets lorsqu'ils élaborent un horaire personnalisé.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier les occasions d'instruction du niveau de qualification cinq et élaborer un calendrier personnalisé pour la ou les année(s) d'instruction.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets connaissent l'instruction qui sera donnée pendant le niveau de qualification cinq pour qu'ils aient un aperçu de ce que la ou les année(s) d'instruction exigera (ont). La présente leçon aidera à susciter l'intérêt et servira de support sur lequel le cadet pourra se servir pour répartir son temps entre l'école, le travail, ses loisirs et ses engagements personnels et aux cadets afin d'établir un calendrier personnalisé.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Identifier l'instruction obligatoire du niveau de qualification cinq commune aux éléments Marine, Armée et Air des OCC.**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

APERÇU

Le programme d'instruction est divisé en objectifs de rendement (OREN), qui correspondent aux sujets généraux, et en objectifs de compétence (OCOM), qui correspondent aux sujets introduits dans les OREN. L'instruction comprend des éléments obligatoires et des éléments complémentaires. Le niveau de qualification cinq comporte deux nouveaux volets, le perfectionnement professionnel et le perfectionnement personnel

INSTRUCTION OBLIGATOIRE

L'instruction obligatoire comprend les OCOM que tous les cadets doivent suivre au cours de la ou des année(s) d'instruction. L'instruction obligatoire du niveau de qualification cinq s'applique aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air. Le nombre de périodes allouées pour l'instruction obligatoire est minime afin de permettre aux cadets d'avoir plus de temps libre pour planifier leur calendrier personnalisé en fonction de leur année d'instruction et ce qui convient le mieux aux circonstances.

Service communautaire – OREN 502 (Effectuer un service communautaire)

Le but du service communautaire du niveau de qualification cinq est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à des activités locales de service communautaire. Les cadets sont tenus de compléter un nombre prévu d'heures de service communautaire, dont une des activités doit être complétée en utilisant le modèle d'apprentissage par le service communautaire, pour satisfaire aux exigences de cet OREN.

Leadership – OREN 503 (Diriger des activités de cadets)

Le but du leadership du niveau de qualification cinq est de fournir aux cadets des connaissances et des habiletés qu'ils mettront en pratique lors de l'exécution des tâches en leadership qui se présentent naturellement ainsi que les postes de leadership structurées et de projets de leadership réalisé en équipe. À titre de membre d'une équipe, le cadet doit :

- proposer un exercice;
- planifier un exercice;
- diriger un exercice; et
- conclure un exercice.

Forme physique et mode de vie sain – OREN 504 (Adopter un mode de vie actif)

L'instruction sur la forme physique personnelle et le mode de vie sain du niveau de qualification cinq vise à encourager les cadets à établir et à poursuivre des objectifs sur la condition physique qui contribuent à un mode de vie sain et actif. Les cadets doivent effectuer l'Évaluation de la condition physique des cadets et compléter un nombre prévu d'heures de conditionnement physique pour satisfaire aux exigences de cet OREN.

Connaissances générales des cadets – OREN 507 (Servir dans un escadron des cadets de l'Air)

Le but des connaissances générales des cadets du niveau de qualification cinq est de fournir aux cadets des renseignements sur les occasions inhérentes au programme des cadets de l'Air et à préparer les cadets à l'évaluation des exigences d'apprentissage du niveau de qualification cinq. Les cadets devront identifier les occasions d'instruction du niveau de qualification cinq.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Techniques d'instruction – OREN 509 (Enseigner aux cadets)

Le but des techniques d'instruction du niveau de qualification cinq est de rehausser les habiletés des cadets pour leur permettre d'enseigner une leçon de 30 minutes. Les cadets doivent réussir au moins une évaluation de leurs techniques d'instruction au cours du niveau de qualification cinq. Étant donné que les cadets de niveau de qualification cinq seront les principaux instructeurs à l'escadron local, ils pourront développer leurs habiletés à plusieurs occasions. Les leçons peuvent être enseignées à d'autres endroits, tels que les centre d'instruction d'été des cadets (CIEC), des centres de vol, etc.

Perfectionnement professionnel – OREN 513 (Participer à des ateliers)

Le but de l'OREN 513 (Participer à des ateliers) est de fournir aux cadets le développement professionnel en vue d'améliorer les habiletés d'instruction communes. Les ateliers sont destinés aux trois éléments et donnent l'occasion aux cadets de participer à un entraînement unifié avec des pairs de différents corps et escadrons de cadets sur une multitude de sujets principalement liés au leadership et aux techniques d'instruction. Les cadets du niveau de qualification cinq doivent participer à des ateliers pendant un total de deux jours afin de réussir cet OREN.

Perfectionnement personnel – OREN 514 (Poursuivre un apprentissage individualisé)

Le but de l'OREN 514 (Poursuivre un apprentissage individualisé) est de donner l'occasion aux cadets de poursuivre un sujet particulier du programme des cadets de l'Air en utilisant un plan d'apprentissage personnalisé pour développer des habiletés de spécialiste. La participation ou les exigences de rendement sont définies dans un plan d'apprentissage individuel qui décrit une série d'objectifs à atteindre dans le domaine d'intérêt du cadet. Le plan d'apprentissage individuel est élaboré par le cadet, en consultation avec l'officier de niveau et l'officier d'instruction de l'escadron, et approuvé par le commandant (cmdt). Le fait de fournir une occasion d'établir un but permet au cadet de poursuivre son apprentissage dans un domaine d'intérêt personnel lié au PC.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS :

Q1. Quel est le but de la formation sur le civisme du niveau de qualification cinq?

Q2. Qu'est-ce que le cadet est tenu de compléter pour satisfaire aux exigences de l'OREN 504 ?

Q3. Est-ce que les ateliers doivent être par élément ou être destinés aux trois éléments?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Le but du civisme du niveau de qualification cinq est de présenter aux cadets leurs rôles et responsabilité en tant que citoyen dans une perspective planétaire.

R2. Le cadet doit effectuer l'Évaluation de la condition physique des cadets et compléter un nombre prévu d'heures de conditionnement physique pour satisfaire aux exigences de l'OREN 504.

R3. Les ateliers sont destinés aux trois éléments et donnent l'occasion aux cadets de participer à un entraînement unifié avec des pairs de différents corps et escadrons de cadets sur une multitude de sujets principalement liés au leadership et aux techniques d'instruction.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 2 **Identifier les occasions d'instruction complémentaire du niveau de qualification cinq.**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

APERÇU DU PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DU NIVEAU DE QUALIFICATION CINQ

L'instruction complémentaire du niveau de qualification cinq est conçue de manière autonome (autoformation) et est répartie en trois périodes (90 minutes). Le cadet doit terminer au moins trois trousses complémentaires. Bien que les trousses soient des trousses d'autoformation, elles ne doivent pas être considérées comme des devoirs à faire à la maison. En fait, les cadets doivent avoir du temps au cours d'une séance d'instruction régulière ou au cours de la journée pour compléter ou exécuter les tâches de ces trousse (p. ex., au cours d'une soirée d'instruction où il n'est pas prévu que le cadet dirige une instruction ou une activité). Toutefois, rien n'empêche le cadet de remplir ou d'exécuter les tâches de trousses d'autoformation additionnelles à tout moment s'il décide de le faire.

INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE COMMUNE

Les trousses d'autoformation d'instruction complémentaire commune abordent quatre sujets.

Citoyenneté – OREN 501 (Expliquer le concept de citoyenneté mondiale)

L'OCOM C501.01 (Réfléchir sur le concept de bon citoyen canadien) examine la compréhension de ce qu'est un Canadien et les façons de devenir des citoyens actifs et responsables.

L'OCOM C501.02 (Réfléchir sur le concept de citoyenneté mondiale et ses effets sur chacun) permet au cadet de réfléchir sur le concept de citoyenneté mondiale et ses effets sur lui, parce que la mondialisation a une incidence sur ses choix quotidiens dans tous les aspects de sa vie.

L'OCOM C501.03 (Analyser un problème mondial) permet au cadet de développer ses compétences de lecture et de réflexion critique.

Forme physique et mode de vie sain – OREN 504 (Adopter un mode vie actif)

L'OCOM C504.01 (Réfléchir à sa condition physique et à un mode de vie sain) permet aux cadets d'examiner et d'approfondir les principaux concepts associés au conditionnement physique et à l'adoption d'un mode de vie sain.

Connaissances générales des cadets – OREN 507 (Servir dans un escadron des cadets de l'Air)

L'OCOM C507.01 (Identifier les occasions de service pour un officier du Cadre des instructeurs de cadets [CIC]) examine les choix offerts à un cadet sénior lorsqu'il quitte le programme des cadets (PC), s'il décide de s'enrôler en tant que membre du CIC. Les occasions de service s'étendent de la participation au corps ou à l'escadron de cadets jusqu'à la supervision des activités nationales.

L'OCOM C507.02 (Identifier les occasions de bénévolat avec la Ligue des cadets de l'Air du Canada [LCAC]) examine les choix offerts à un cadet sénior lorsqu'il quitte le programme des cadets (PC), s'il décide de se porter bénévole pour la LCAC. Cette option peut convenir aux jeunes qui ne veulent pas ou ne peuvent pas s'enrôler à titre de CIC. Cette trousse d'autoformation présente une occasion de rencontre avec un membre du comité répondant de l'escadron.

L'OCOM C507.03 (Réfléchir sur son expérience de cadet) donne des outils au cadet pour qu'il découvre les habiletés et expériences que le PC lui a apportées. Il examine aussi la nécessité de fixer des objectifs, à court et à long terme et la façon de les atteindre à l'aide d'un plan d'action.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Techniques d'instruction – OREN 509 (Enseigner aux cadets)

L'OCOM C509.01 (Surveiller une période d'instruction) fournit les connaissances et les outils nécessaires pour évaluer l'instruction. Ceci est accompli par l'autoformation et l'observation pratique d'une classe.

INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE PROPRE À L'ÉLÉMENT

Les trousses d'autoformation d'instruction complémentaire propre à l'élément abordent cinq sujets.

Compétence aéronautique – OREN 530 – (Effectuer un vol-voyage à l'aide d'un simulateur de vol)

L'OCOM C530.01 (Effectuer un vol-voyage à l'aide d'un simulateur de vol) donne une occasion aux cadets d'effectuer un vol-voyage à l'aide d'un simulateur de vol. Pendant cette activité, les cadets traceront un itinéraire de vol à vue sur une VNC et détermineront la vitesse de l'aéronef.

Aérospatiale – OREN 540 (Réfléchir à la contribution du Canada aux technologies aérospatiales)

L'OCOM C540.01 (Réfléchir à la contribution du Canada aux technologies aérospatiales) fournit une occasion aux cadets d'apprendre au sujet des réalisations du Canada en matière de technologies aérospatiales jusqu'à l'annulation du programme Avro Canada CF–105 Arrow et d'examiner réalisations des anciens employés d'Avro Canada Limited. De plus, les cadets réfléchiront aux contributions du Canada au programme spatial et au développement des aéronefs.

Opération d'aérodrome – OREN 560 – (Participer à une activité d'opérations d'aérodrome)

L'OCOM C560.01 (Examiner les aspects de la sécurité des vols (SV)) donne une occasion aux cadets d'apprendre au sujet du rôle de l'officier de la sécurité des vols (OSV) dans le programme de vol des cadets de l'air et d'examiner la présentation des rapports et les procédures d'enquête.

L'OCOM C560.02 (Examiner l'industrie de pilote de brousse canadienne) donne une occasion aux cadets d'examiner les origines et le développement de l'aviation de brousse et de comparer les aéronefs pilotés.

Construction aéronautique et maintenance des aéronefs – OREN 570 (Examiner les aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs par le développement d'aéronefs de voltige)

L'OCOM C570.01 (Examiner les aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs par le développement d'aéronefs de voltige) donne une occasion aux cadets d'examiner l'origine de la voltige, le développement des aéronefs, les présentations de voltige modernes et les équipes de voltige canadiennes.

Survie pour équipage de vol – OREN 590 – (Analyser une étude de cas d'un exercice de survie pour équipage de vol)

L'OCOM C590.01 (Analyser une étude de cas d'un exercice de survie pour équipage de vol) donne une occasion aux cadets, avec l'aide d'une étude de cas d'un incident réal, d'analyser la cause de l'accident; d'examiner la situation de survie, d'analyser les actions des survivants et de réfléchir sur les résultats.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS :

Q1. Comment l'instruction complémentaire du niveau de qualification cinq est-elle conçue?

Q2. Décrire l'OCOM C507.01 (Identifier les occasions de service pour un officier du Cadre des instructeurs de cadets [CIC])?

Q3. Décrire l'OCOM C560.02 (Examiner l'industrie de pilote de brousse canadienne).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. L'instruction complémentaire du niveau de qualification cinq est conçue de manière autonome (autoformation) et est répartie en trois périodes (90 min.).

R2. L'OCOM C507.01 (Identifier les occasions de service pour un officier du Cadre des instructeurs de cadets [CIC]) examine les choix offerts à un cadet sénior lorsqu'il quitte le programme des cadets (PC), s'il décide de s'enrôler en tant que membre du CIC. Les occasions de service s'étendent de la participation au corps ou à l'escadron de cadets jusqu'à la supervision des activités nationales.

R3. L'OCOM C560.02 (Examiner l'industrie de pilote de brousse canadienne) donne une occasion aux cadets d'examiner les origines et le développement de l'aviation de brousse et de comparer les aéronefs pilotés.

Point d'enseignement 3 **Réviser les occasions d'instruction d'été.**

Durée : 5 min Méthode : Discussion de groupe

CONNAISSANCES PRÉALABLES



L'objectif de la discussion de groupe est de réviser les occasions d'instruction d'été en utilisant des conseils pour répondre aux questions ou animer la discussion, et des questions suggérées fournies.

INSTRUCTION AVANCÉE DE CADET-CADRE

L'information ci-dessous sert de brève introduction à ce qu'est l'instruction avancée de cadet-cadre et aux types d'occasion disponibles. Pour obtenir des renseignements plus détaillés et à jour, consulter l'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres* avant d'enseigner la présente leçon.

L'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres*, définit les cadets-cadres de la façon suivante :

- Les cadets-cadres sont nommés au grade qui est autorisé par le commandant (cmdt) d'un Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC) établi pour fournir l'instruction d'été.
- En vertu de l'autorité du cmdt du CIEC, on peut demander aux cadets-cadres de participer à de l'instruction avancée, y compris des fonctions pédagogiques, de supervision ou administratives qui sont approuvées par le cmdt de l'Unité régionale de soutien aux cadets (URSC) du centre d'instruction en question.
- Les cadets-cadres doivent être âgés d'au moins 16 ans le premier jour de janvier de l'année où ils suivront leur instruction avancée.
- Les cadets-cadres ne sont pas des employés. La participation d'un cadet-cadre à une instruction d'été autorisée d'un CIEC constitue une instruction avancée.

Bien que les cadets-cadres ne soient pas considérés comme des employés, ils reçoivent un salaire pendant qu'ils sont au CIEC. Chaque poste a un rang désigné qui correspond à une prime de rendement. Pour obtenir plus de renseignements, voir les annexes B et E de l''OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres*.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Les classes de cadets-cadres sont divisées en deux catégories distinctes :

- Catégorie 1 – Instruction (p. ex., personnel de la section, instructeur), et
- Catégorie 2 – Soutien à l'instruction (p. ex., commis à l'administration, magasinier, accommodations, commis à la cantine).



Les conditions préalables sont décrites dans l'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres*, pour chaque poste individuel.



On pourrait demander à un cadet qui a participé à un de ces cours de parler de son expérience pendant ce PE.

COURS DES CENTRES D'INSTRUCTION D'ÉTÉ DES CADETS (CIEC)

COURS COMMUNS



Des cours communs sont offerts aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air.



Se reporter à l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air* concernant les conditions préalables.

Musique militaire – Musicien avancé. Le but du cours de musique militaire - musicien avancé est d'améliorer les connaissances et les habiletés développées pendant les cours de musique précédents et de développer des habiletés en leadership dans un environnement de musique militaire.

Corps de cornemuses – Musicien avancé. Le but du cours du corps de cornemuses – musicien avancé est d'améliorer les connaissances et les habiletés développées pendant les cours de musique précédents et de développer des habiletés en leadership dans un environnement de corps de cornemuses.

LES COURS PROPRES À L'ÉLÉMENT

Bourse de pilote d'avion (BPA). Le programme de BPA est un cours de sept semaines d'instruction au sol et en vol conçu pour qualifier les cadets de l'Air pour l'obtention d'une licence de pilote privé de Transports Canada conformément au Règlement de l'aviation canadien. L'instruction est dispensée par les écoles ou les clubs de pilotage de l'Association du Transport aérien du Canada ou l'Association québécoise des transporteurs aériens.

Échange international des cadets de l'Air (EICA). L'échange vise à favoriser l'amitié et la bonne entente chez les cadets de l'Air des pays participants, encourager les participants à s'intéresser aux affaires internationales et récompenser les cadets de l'Air qui, au fil d'un certain nombre d'années, ont rendu des services exceptionnels à leur escadron. Il ne s'adresse qu'aux cadets séniors exceptionnels qui sauront dignement représenter le Canada

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

DISCUSSION DE GROUPE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION :

- Établir les règles de base de la discussion, p. ex., tout le monde doit écouter respectueusement; ne pas interrompre; une seule personne parle à la fois; ne pas rire des idées des autres; vous pouvez être en désaccord avec les idées, mais pas avec la personne; essayez de comprendre les autres, de la même façon que vous espérez qu'ils vous comprennent, etc.
- Asseoir le groupe dans un cercle et s'assurer que tous les cadets peuvent se voir mutuellement.
- Poser des questions qui incitent à la réflexion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en veillant à ce que les cadets ne débordent pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet ait été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.
- S'assurer que chaque cadet a la possibilité de participer. Une solution est de faire le tour du groupe et de demander à chaque cadet de donner une brève réponse à la question. Permettre aux cadets de passer leur tour, s'ils le souhaitent.
- Préparer des questions supplémentaires à l'avance.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

Q1. Quel est l'âge minimal requis pour l'instruction avancée de cadet-cadre?

Q2. Quels cours communs sont offerts au CIEC aux cadets de niveau de qualification cinq?



D'autres questions et réponses seront soulevées au cours de la discussion de groupe. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.



Renforcer les réponses proposées et les commentaires formulés pendant la discussion de groupe, en s'assurant que tous les aspects du point d'enseignement ont été couverts.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 4 **Réviser les occasions d'affectation à des tâches et des postes de leadership à l'escadron.**

Durée : 5 min Méthode : Discussion de groupe

CONNAISSANCES PRÉALABLES



L'objectif de la discussion de groupe est de réviser les occasions d'affectation à des tâches et à des postes en leadership en utilisant des conseils pour répondre aux questions ou animer la discussion, et des questions suggérées fournies.

TÂCHE EN LEADERSHIP

Une tâche en leadership est une occasion pratique et spécifique d'exercer le leadership, à court terme ou à long terme. Le chef d'équipe doit appliquer ses connaissances et ses habiletés en leadership. Le chef d'équipe aura la responsabilité d'une équipe temporaire dont les membres proviennent ou non de son groupe de pairs. L'équipe accomplira une seule fonction ou tâche mineure.



Les tâches en leadership du niveau de qualification cinq peuvent être les mêmes que celles du niveau de qualification trois ou elles peuvent être de plus longue durée ou plus complexes. Chaque cadet doit déjà avoir effectué au moins trois tâches en leadership pendant le niveau de qualification trois et le niveau de qualification quatre.

POSTE DE LEADERSHIP

Un poste de leadership est une occasion pratique de leadership de longue durée. Le chef d'équipe doit mettre en pratique ses connaissances et habiletés en leadership et démontrer les qualités de leadership essentielles d'un cadet. On lui attribuera une équipe établie constituée de cadets n'appartenant pas à son groupe de pairs. Il peut s'agir d'affectations organisationnelles (p. ex., commandant de la section), de postes d'instruction (p. ex., un instructeur de niveau de qualification) ou de postes supplémentaires (p. ex., commandant de l'équipe d'exercices militaire). Ces postes doivent être basés sur la fréquence et la durée des fonctions ou tâches majeures. Le chef d'équipe doit se réunir avec son équipe à un certain nombre d'occasions. Les postes en leadership peuvent être exécutés par un seul cadet de niveau de qualification cinq (p. ex., commandant de l'équipe d'exercice militaire) ou les cadets peuvent exécuter à tour de rôle les différents postes (p. ex., commis à la cantine).

Le chef d'équipe doit superviser les membres de l'équipe, communiquer avec eux pour résoudre les problèmes, s'efforcer de répondre à leurs besoins et attentes, les motiver et leur donner de la rétroaction. Il doit tenter de développer les habiletés et les connaissances des membres de son équipe.

Les directives d'affectation au poste de leadership doivent être données par un supérieur, généralement par un chef ou un gestionnaire d'activité.



Pendant l'instruction du niveau de qualification cinq, chaque cadet sera évalué au moins une fois sur une tâche en leadership et une fois sur un poste de leadership.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



S’assurer qu’une liste des postes de leadership a été dressée par l’officier d’instruction avant d’enseigner cette leçon. Vous trouverez ci-dessous un exemple de liste de postes de leadership.

EXEMPLES DE POSTES DE LEADERSHIP DU NIVEAU DE QUALIFICATION CINQ

Les postes au niveau de l’organisation comprennent :

- Sergent de section,
- Commandant de section,
- Commandant d’escadron,
- Tambour-major, et
- Commandant de la garde du drapeau.

Les postes d’instruction comprennent :

- Instructeur de niveau de qualification,
- Instructeur de conditionnement physique et de sports,
- Instructeur de leadership et du cérémonial,
- Instructeur de sujets sur l’aviation, et
- Instructeur de survie.

Les postes supplémentaires comprennent :

- Tambour-major,
- Chef de section de musique,
- Commis à la cantine,
- Commandant de l’équipe d’exercice militaire,
- Capitaine d’équipe de tir de précision,
- Adjoint au champ de tir,
- Capitaine d’équipe de secourisme,
- Capitaine d’équipe de biathlon, et
- Capitaine d’équipe sportive.



Les cadets du niveau de qualification cinq seront normalement affectés aux postes de leadership de commandant de section ou à des postes supplémentaires. Au besoin, les cadets du niveau de qualification cinq seront affectés à divers autres postes organisationnels et à des postes d’instruction.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Aux fins de l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets), les cadets du niveau de qualification cinq seront affectés à un poste de leadership qui respecte les critères définis plus haut. Pour ce faire, l'affectation doit comprendre une équipe de cadets affectée et établie à l'extérieur du groupe de pairs de cadets du niveau de qualification cinq. Dans certains cas, certains des exemples donnés pourraient ne pas respecter ces critères (p. ex., un petit escadron dont un seul cadet est affecté à l'approvisionnement).

DISCUSSION DE GROUPE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION :

- Établir les règles de base de la discussion, p. ex., tout le monde doit écouter respectueusement; ne pas interrompre; une seule personne parle à la fois; ne pas rire des idées des autres; vous pouvez être en désaccord avec les idées, mais pas avec la personne; essayez de comprendre les autres, de la même façon que vous espérez qu'ils vous comprennent, etc.
- Asseoir le groupe dans un cercle et s'assurer que tous les cadets peuvent se voir mutuellement.
- Poser des questions qui incitent à la réflexion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en veillant à ce que les cadets ne débordent pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet ait été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.
- S'assurer que chaque cadet a la possibilité de participer. Une solution est de faire le tour du groupe et de demander à chaque cadet de donner une brève réponse à la question. Permettre aux cadets de passer leur tour, s'ils le souhaitent.
- Préparer des questions supplémentaires à l'avance.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

Q1. Quelle différence y a-t-il entre une tâche en leadership et un poste de leadership?

Q2. Quels postes de leadership sont disponibles à l'escadron?

Q3. Avez-vous des inquiétudes à l'idée d'occuper un poste de leadership au cours de l'année d'instruction?



D'autres questions et réponses seront soulevées au cours de la discussion de groupe. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Renforcer les réponses proposées et les commentaires formulés pendant la discussion de groupe, en s'assurant que tous les aspects du point d'enseignement ont été couverts.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 5 — **Expliquer les exigences pratiques du stage de perfectionnement et le journal de bord du niveau cinq.**

Durée : 20 min — Méthode : Exposé interactif

Stage de perfectionnement

Pour donner une structure dynamique, flexible et appropriée au stage de perfectionnement, la période traditionnelle allouée et au calendrier utilisé aux niveaux précédents du programme des cadets ne peuvent être appliqués. Le cadet participe à des séances autorisées ainsi qu'à des jours ou des fins de semaine d'instruction avec l'escadron. Dans le cadre des 30 séances et des 10 jours prévues dans le programme de l'escadron, tout le temps au-delà de celui nécessaire pour terminer l'instruction obligatoire et complémentaire est alloué au stage de perfectionnement et à l'achèvement des différents éléments de l'évaluation du plan d'apprentissage.

Sous la supervision de l'O Niveau ou d'un représentant désigné, tout cadet qui complète un stage de perfectionnement sera tenu d'occuper divers postes et de réaliser certaines tâches en leadership, certains postes et projets de leadership ainsi que d'assumer diverses responsabilités d'instruction. Les cadets pourraient aussi être tenus d'assumer des rôles et des responsabilités d'administration générale, de soutien et de supervision. Le caractère unique de chaque escadron dictera l'expérience exacte de stage de perfectionnement que le cadet aura, à tout le moins le cadet doit avoir reçu des occasions d'évaluation de l'apprentissage et d'évaluation de l'apprentissage tel que décrites dans l'évaluation du plan d'apprentissage.

Exigences pratiques du stage de perfectionnement

Les exigences pratiques du stage de perfectionnement comprennent les exigences nécessaires pour réussir l'évaluation du plan d'apprentissage. Les exigences pratiques font partie des OREN suivants.

OREN 502 (Effectuer un service communautaire)

Le cadet doit élaborer un plan de service communautaire qui décrit comment il participera au service communautaire durant l'année d'instruction. Avant de procéder à l'évaluation de l'apprentissage, le cadet doit avoir effectué un service communautaire de 45 heures pour relever cette exigence pratique sans difficulté. En effectuant plus de 70 heures de service communautaire, le cadet aura dépassé la norme.

OREN 503 (Diriger des activités de cadets)

Le cadet doit compléter une tâche en leadership, un poste en leadership et un projet de leadership au cours de son (ses) année(s) d'instruction. L'évaluation de l'apprentissage indique comment chaque tâche est évaluée. En plus des trois évaluations formelles, les cadets devront réaliser diverses tâches en leadership, ils devront exercer divers postes en leadership et réaliser divers projets en leadership au cours de leurs fonctions normales à l'escadron.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

OREN 504 (Adopter un mode de vie actif)

Le cadet doit faire au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée (APIME) par jour pendant 24 jours sur une période de quatre semaines consécutives. Si le cadet effectue au moins 60 minutes d'APIME chaque jour pendant 28 jours sur une période de quatre semaines consécutives, il aura excédé la norme.

OREN 509 (Enseigner aux cadets)

Le cadet doit réussir au moins une évaluation formelle d'une période d'instruction au cours du niveau de qualification cinq. L'évaluation de l'apprentissage donne des détails sur l'évaluation. En plus de cette évaluation formelle, les cadets auront plusieurs occasions d'instruction au cours de leurs fonctions normales à l'escadron.

OREN 513 (Participer à des ateliers)

Le cadet devra effectuer 18 périodes d'atelier facilité régional pendant deux jours complets, quatre demi-journées ou toute autre combinaison équivalente d'instruction.

OREN 514 (Poursuivre un apprentissage individualisé)

Les cadets devront effectuer au moins un plan d'apprentissage individuel au cours de leur(s) année(s) d'instruction. L'évaluation de l'apprentissage donne des détails sur l'évaluation. Le plan d'apprentissage individuel du cadet doit répondre aux critères établis dans les instructions d'évaluation de l'activité tout en y identifiant les besoins d'apprentissage, les activités d'apprentissage, les dates limites, les ressources d'apprentissage, les mesures du succès et la description du rapport final.

Registre des exigences pratiques du stage de perfectionnement

La publication A-CR-CCP-805/PW-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada - Journal de bord du niveau cinq*, est fourni au cadet comme outil d'apprentissage pour le guider et l'aider à suivre ses progrès. Cette publication sert à la fois d'aide-mémoire et de journal de bord. Le journal de bord du niveau de qualification cinq comprend un résumé de l'information pertinente du stage de perfectionnement, les exigences pratiques du stage de perfectionnement et les exigences de l'évaluation du plan d'apprentissage et des instruments d'évaluation. Les cadets du niveau de qualification cinq doivent tenir leur journal de bord à jour et demander à leur superviseur pour obtenir les signatures requises. Une fois compété, le cadet doit conserver son journal de bord du niveau cinq pour le consulter ultérieurement.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 5

QUESTIONS :

Q1. Est-ce que l'instruction du niveau de qualification cinq est planifiée de la même manière que celles des années antérieures?

Q2. Quelle est l'exigence pratique du stage de perfectionnement par rapport à l'OREN 502 (Effectuer un service communautaire)?

Q3. Que doivent faire les cadets avec leur journal de bord une fois le niveau de qualification cinq terminé?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Non, pour donner une structure dynamique, flexible et appropriée au stage de perfectionnement, la période traditionnelle allouée et le calendrier utilisé aux niveaux précédents du programme des cadets ne peuvent être appliqués.

R2. Le cadet doit élaborer un plan de service communautaire qui décrit comment il participera au service communautaire durant l'année d'instruction. Avant de procéder à l'évaluation de l'apprentissage, le cadet

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

doit avoir effectué un service communautaire de 45 heures pour relevé cette exigence pratique sans difficulté. En effectuant plus de 70 heures de service communautaire, le cadet aura dépassé la norme.

R3. Une fois compété, le cadet doit conserver son journal de bord du niveau cinq pour le consulter ultérieurement.

Point d'enseignement 6 **Demander aux cadets d'élaborer un calendrier personnalisé.**

Durée : 30 min Méthode : Activité en classe

ACTIVITÉ

Durée : 30 min

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets d'élaborer un calendrier personnalisé.

RESSOURCES

- le journal de bord du niveau cinq,
- le calendrier d'instruction actuel de l'escadron, et
- des stylos et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Donner un stylo ou un crayon, le calendrier d'instruction actuel de l'escadron et le journal de bord du niveau cinq à chaque cadet.

2. Demander aux cadets de remplir la section agenda du journal de bord du niveau cinq, en remplissant les dates, les mois et l'année.

3. Demander aux cadets d'inscrire la ou les date(s) qu'ils doivent donner une instruction à l'escadron pour l'année d'instruction. Rappeler aux cadets que l'information du calendrier d'instruction peut changer et doit être mise à jour le cas échéant.

4. Demander aux cadets d'inscrire tout autre engagement à l'escadron qu'ils doivent assister. Par exemple, ils pourraient avoir été assignés comme assistant au tir de précision dans le cadre d'un poste de leadership et les pratiques de tir ont lieu chaque semaine les mercredis soirs.

5. Demander aux cadets d'inscrire leur école, leur travail ou toute autre activité parascolaire.

6. Discuter avec les cadets de l'importance de gérer leur temps efficacement et d'utiliser leur agenda pour y inscrire tout autre engagement qui pourrait survenir. La date et l'heure des engagements de service communautaire, lorsqu'ils travaillent sur leur projet de leadership avec leur équipes et les étapes importantes du plan d'apprentissage individuel peuvent être inscrits dans leur agenda.

7. Laisser le temps qui reste pour que les cadets ajoutent d'autres éléments à leur calendrier personnalisé tout en leur apportant de l'aide et en leur donnant des conseils au besoin.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 6

La participation des cadets à l'activité en classe servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

Le fait d'élaborer un calendrier personnalisé servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La connaissance des sujets qui seront traités au cours de l'instruction sur le niveau de qualification cinq aide à susciter l'intérêt pour l'année d'instruction. Être conscients des exigences de temps requises à la complétion du niveau de qualification cinq permettra d'assurer que les cadets sont capables d'équilibrer les activités de cadet avec les autres activités et de réussir les deux.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-035 OAIC 13-28 Directeur - Cadets 2. (2006). *Instruction avancée – cadets-cadres*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A3-029 OAIC 51-01 Officier supérieur d'état-major des cadets de l'Air. (2009). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale**.**

A3-184 A-CR-CCP-805/PW-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Cadets de l'Aviation royale du Canada – Journal de bord du niveau cinq*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A3-185 A-CR-CCP-803/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2008). *Cadets de l'Aviation royale du Canada – Norme de qualification et plan du niveau trois*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A3-186 A-CR-CCP-804/PG-002 Directeur - Cadets 3. (2009). *Cadets de l'Aviation royale du Canada – Norme de qualification et plan du niveau quatre*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

OREN ET OCOM DU NIVEAU DE QUALIFICATION CINQ	
Civisme OREN 501 (Expliquer ce qu'est la citoyenneté mondiale)	
C501.01	Réfléchir sur le concept de bon citoyen canadien
C501.02	Faire une réflexion personnelle sur le concept de citoyenneté mondiale
C501.03	Analyser un problème mondial
Service communautaire OREN 502 (Effectuer un service communautaire)	
M502.01	Effectuer 45 heures de service communautaire individuel
Leadership OREN 503 (Diriger des activités de cadets)	
M503.01	Formuler une proposition
M503.02	Préparer un exercice
M503.03	Diriger un exercice
M503.04	Conclure un exercice
C503.01	Examiner les procédures de réunion
Forme physique et mode de vie sain OREN 504 (Adopter un mode de vie actif)	
M504.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et définir des stratégies pour améliorer la condition physique personnelle
C504.01	Réfléchir à sa condition physique et à un mode de vie sain
Connaissance générale des cadets OREN 507 (Servir dans un escadron de cadets de l'Air)	
M507.01	Élaborer un calendrier personnalisé
C507.01	Identifier les occasions de service pour un officier du Cadre des instructeurs de cadets (CIC)
C507.02	Identifier les occasions de bénévolat avec la Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCAC)
C507.03	Réfléchir sur son expérience de cadet
Techniques d'instruction OREN 509 (Enseigner aux cadets)	
C509.01	Surveiller une période d'instruction
Perfectionnement professionnel OREN 513 (Participer à des ateliers)	
Développement personnel OREN 514 (Poursuivre un apprentissage individualisé)	
Compétence aéronautique OREN 530 (Effectuer un vol-voyage à l'aide d'un simulateur de vol)	
C530.01	Effectuer un vol-voyage à l'aide d'un simulateur de vol
Aérospatiale OREN 540 (Réfléchir à la contribution du Canada aux technologies aérospatiales)	
C540.01	Réfléchir à la contribution du Canada aux technologies aérospatiales
Opérations d'aérodrome OREN 560 (Participer à une activité d'opérations d'aérodrome)	
C560.01	Examiner les aspects de la sécurité des vols (SV)
C560.02	Examiner l'industrie de pilote de brousse canadienne
Construction aéronautique et maintenance des aéronefs OREN 570 (Examiner les aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs par le développement d'aéronefs de voltige)	

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

C570.01	Examiner les aspects de la construction et de la maintenance des aéronefs par le développement d’aéronefs de voltige
Survie pour équipage de vol OREN 590 (Analyser une étude de cas d’un exercice de survie pour équipage de vol)	
C590.01	Analyser une étude de cas d’un exercice de survie pour équipage de vol

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-805/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-805-PF-002/A-CR-CCP-805-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.